

Vous êtes
chauffagiste et
vous souhaitez devenir
Professionnel du Gaz ?
Ce guide est fait
pour vous.

Devenir Professionnel du Gaz



PROFESSIONNEL DU GAZ
INSTALLATION - MAINTENANCE

En partenariat avec



Sommaire

1. Devenir Professionnel du Gaz

2. Le gaz : une énergie d'avenir

3. Vos outils dédiés

4. Organismes et contacts



1

Devenir Professionnel du Gaz





Être

professionnel du gaz

L'appellation **Professionnel du Gaz** a été mise en place en 1986 sous l'impulsion commune des organisations professionnelles et du distributeur de gaz.

L'appellation reconnue **PG - Professionnel du Gaz est gage de qualité et de conformité** pour la réalisation des installations ou des prestations de maintenance des appareils domestiques de gaz.

On distingue deux appellations :

- **Professionnel du Gaz Installation**
- **Professionnel du Gaz Maintenance**

Ainsi qu'une mention complémentaire :

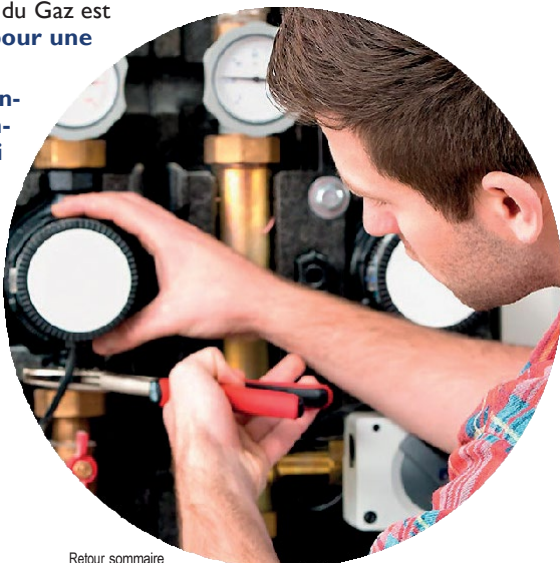
- **PAC Hybride**
- **Conduit de fumée**



Validité de l'appellation

L'appellation Professionnel du Gaz est **délivrée à l'entreprise pour une année renouvelable**.

Le Responsable Gaz de l'entreprise est habilité pendant 3 ans ou 6 ans si aucune anomalie n'est décelée pendant les audits périodiques et aléatoires.



[Retour sommaire](#)

Quels sont les avantages à devenir Professionnel du Gaz Installation ?

- **Augmenter** sa notoriété

-
- **Garantir** un travail de qualité

-
- **Se différencier** en proposant la solution e-Gazpack et **augmenter** son volume d'affaires (voir détails page 14)

-
- **Permettre aux clients** de bénéficier d'offres commerciales

- **Bénéficiaire :**

- d'un tarif préférentiel pour l'achat des Certificats de Conformité, modèle 2 (CC2) ;
- d'un gain de temps avec le visa automatique apposé sur les CC2 par les organismes habilités, sans contrôle systématique des travaux réalisés ;
- d'un audit toutes les 25 installations ou, *a minima*, un audit par an.





Comment devient-on Professionnel du Gaz ?

Demander et compléter son dossier auprès de l'organisation professionnelle de son choix.



Il faut fournir un dossier entreprise expliquant l'activité de l'entreprise et montrer son engagement.

Les attestations suivantes sont à fournir :

- **attestation d'assurance de responsabilité civile générale,**
- **attestation d'assurance de responsabilité civile décennale,**
- **attestations sociale et fiscale à jour,**
- **attestation sur l'honneur de la présence d'un responsable gaz dans l'entreprise** (statut obtenu par la validation de connaissances tous les 3 ans).

La validation de l'appellation se fait sur les 3 premiers certificats de conformité enregistrés par l'entreprise.

La formation

Il est recommandé, *a minima*, de suivre une formation de deux jours. Les réglementations des installations gaz en logements individuel et collectif évoluant régulièrement, il est vivement conseillé de suivre la formation avant chaque passage de test.

Réussir le test sous forme de QCM 2 heures maximum

Le test est réussi en cas d'obtention d'au moins **24 bonnes réponses sur 30** dans le cadre du test PG Installation ;

34 bonnes réponses sur 40 dans le cadre du test PG Installation & Maintenance.

Ce test réussi permet l'habilitation du **Responsable Gaz Installation et/ou Maintenance**

1^{re} journée-type

- **Présentation de la convention** PG Installation et PG Maintenance
- **Présentation des textes réglementaires**
- **Révision des bases** nécessaires à la réalisation d'une installation intérieure domestique gaz conformément à la réglementation en vigueur :
 - Caractéristiques des gaz
 - Caractéristiques du local (ventilations)
 - Installation des appareils
 - Évacuation des produits de combustion
 - Tuyauteries fixes
 - Accessoires
 - Alimentation des appareils
 - Essais d'étanchéité et résistance mécanique

COÛT

Selon le tarif en vigueur et le nombre de participants à la formation.

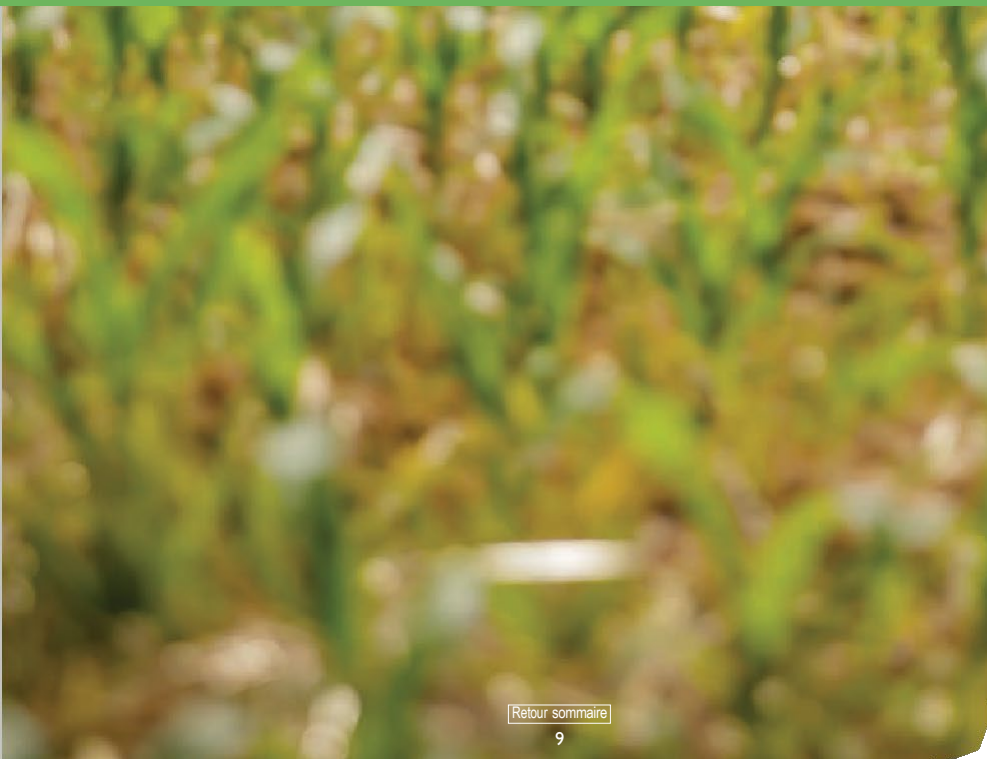
2^e journée-type

- **Attestation** d'entretien et les opérations de maintenance
- **Préparation à l'audit** PG Maintenance
- **Entraînement** à la recherche documentaire
- **Entraînement** au questionnaire à choix multiples (QCM) et préparation individuelle
- **Simulation** d'une validité des connaissances
- **Corrigé** en commun



2 Le gaz : une énergie d'avenir

Le gaz : une énergie d'avenir



Le gaz : des équipements performants

La chaudière gaz THPE : la référence

La chaudière gaz à très haute performance énergétique (THPE) permet des économies d'énergie de 20 à 30 %¹ sur les consommations de chauffage et d'eau chaude selon l'ancienneté de la chaudière remplacée.

Avec un coût d'investissement limité, la chaudière gaz THPE permet de profiter d'un des **meilleurs rapports performance/prix**.



Le PAC hybride gaz : le duo gagnant

La pompe à chaleur hybride gaz est l'association d'un module chaudière gaz et d'un module PAC électrique. Équipement innovant, **il permet de bénéficier d'un haut niveau de confort en toutes saisons** en tirant le meilleur parti des 2 modules. Avec à la clé, jusqu'à 40 % d'économies d'énergie² par rapport à une ancienne chaudière gaz ou à une chaudière fioul.

Le financement de ces équipements gaz est facilité par le dispositif d'aides encadré par l'état². Ce dispositif permet de faire financer une partie du montant des travaux pour l'installation d'une chaudière THPE ou d'une PAC hybride gaz.

¹ Économie d'énergie en kWh/an : jusqu'à 40 % pour une pompe à chaleur hybride au gaz et jusqu'à 30 % pour une chaudière THPE au gaz, en fonction de l'ancienneté de la chaudière au gaz remplacée.

² Dispositif d'aides applicable conformément à la loi Finances pour 2022 et à la réglementation en vigueur sur l'attribution de certificats d'économie d'énergie, sous conditions d'éligibilité.

Le gaz vert, une énergie renouvelable en plein essor

Le gaz vert est produit localement à partir de résidus agricoles, d'effluents d'élevage et de déchets des territoires.

Le gaz renouvelable a les mêmes caractéristiques que le gaz naturel.

Début juin 2021, **plus de 250 sites de méthanisation répartis sur l'ensemble du territoire français injectent du gaz vert dans le réseau de gaz**. La capacité de production de ces sites représente l'équivalent de la consommation de plus de 1 million de logements neufs se chauffant au gaz vert.

En tant que gestionnaire du réseau de distribution, **GRDF accompagne les agriculteurs ou les collectivités dans leurs projets de production de gaz vert**.

Vision nationale des sites de gaz verts



Les sites d'injection de biométhane en France

Type de site

- | | |
|--|--|
|  Agricole autonome |  Industriel territorial |
|  Agricole territorial |  Déchets ménagers |
|  Station d'épuration |  Autres |
|  ISDND | |

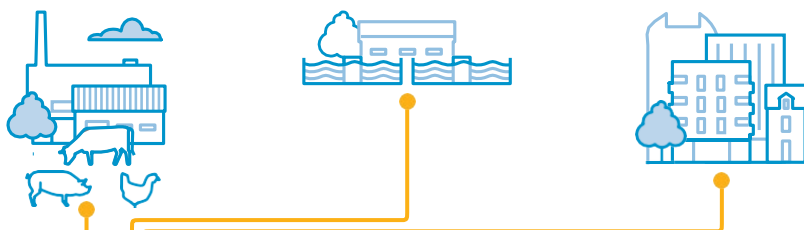
Entrez dans le cercle vertueux du biométhane

Les intrants

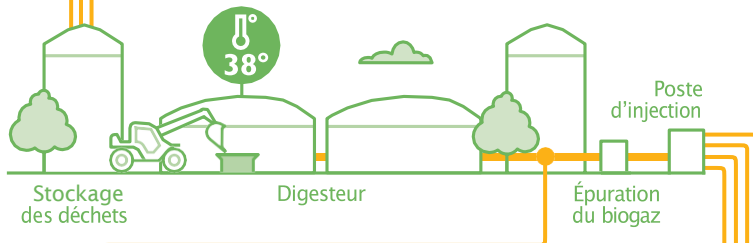
Résidus de l'agriculture et de l'industrie agro-alimentaire

Boues de stations d'épuration

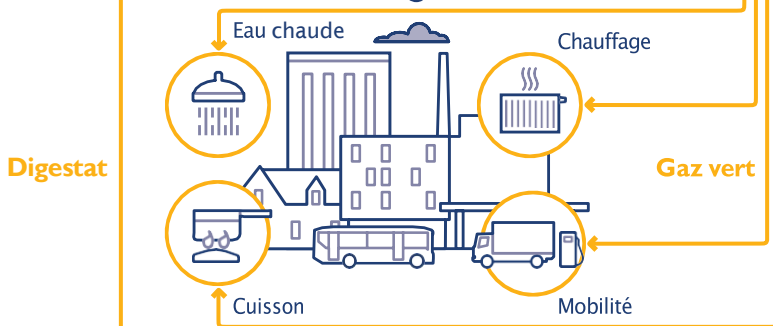
Déchets des collectivités et des ménages



La méthanisation



Les usages





3 Vos outils dédiés

Vos outils dédiés



[Retour sommaire](#)

PG - Professionnel du Gaz

le site de votre appellation PG

Le site www.lesprofessionnelsdugaz.com vous permet de gérer :

- **votre appellation PG et d'avoir accès aux documents structurants** (conventions PG, fiche Visa Qualité, revue G, etc.) ;
- **vos mentions ;**
- **les temps forts commerciaux ;**
- **vos leads et prospects** qui ont déposé une demande de travaux.



PROFESSIONNEL DU GAZ
INSTALLATION - MAINTENANCE



Instalgaz : site dédié pour les professionnels du gaz

- **Réaliser** pour vos clients **une demande de raccordement standard**.
- **Réaliser** pour vos clients **un e-Gazpack** (demande de raccordement en ligne) permettant une facturation après réalisation des travaux et donc une facilité de traitement et une transmission des dossiers plus rapide.
- **Réaliser une modification de branchement gaz** pour vos clients.
- **Consulter et suivre** en un clic vos affaires de raccordement.
- **Visualiser le réseau** présent à l'adresse de vos clients.
- **Un fil-actu** pour suivre les dernières informations de la filière gaz.

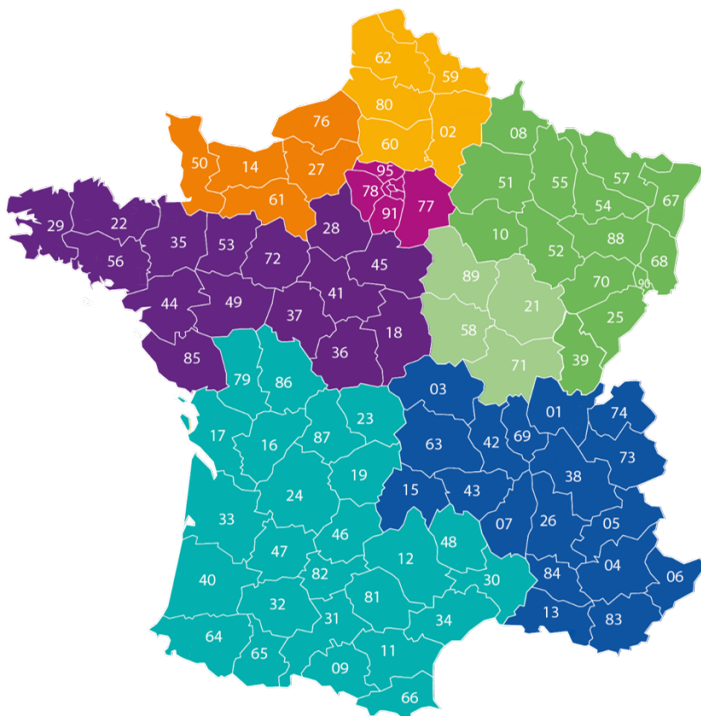


Service Filière Gaz

UNE ÉQUIPE DÉDIÉE À VOTRE ÉCOUTE DU LUNDI AU VENDREDI

Service Filière Gaz - de 8h à 17h :

Numéro dédié aux installateurs - **À ne pas communiquer aux clients**



HAUTS DE FRANCE

☎ 03 20 11 73 18

✉ servicefilieres-nordouest@grdf.fr

CENTRE-OUEST

☎ 02 40 85 89 71

✉ servicefilieres-centreouest@grdf.fr

EST

☎ 03 87 16 18 04

✉ servicefilieres-est@grdf.fr

NORMANDIE

☎ 02 32 13 16 76

✉ servicefilieres-nordouest@grdf.fr

SUD-OUEST

☎ 05 61 10 01 84

✉ servicefilieres-sudouest@grdf.fr

SUD-EST

☎ 04 42 02 37 89

✉ servicefilieres-sudest@grdf.fr

ILE DE FRANCE

☎ 01 60 84 91 05

✉ servicefilieres-idf@grdf.fr

[Retour sommaire](#)

Service Filière Gaz

UNE ÉQUIPE DÉDIÉE À VOTRE ÉCOUTE DU LUNDI AU VENDREDI

Ses missions :

- **Répondre** à vos demandes d'information sur l'emplacement du réseau gaz.
- **Prendre en charge** vos demandes de raccordements et Gazpacks.
- **Inform**er sur l'avancement de vos dossiers en cours.
- **Accompagner** sur la prise en main des différents outils GRDF (Gazpack, Pros du gaz, Instalgaz).
- **Présenter** les offres filière.
- **Animer et informer** sur les solutions gaz, la réglementation...

Appli « Pros du gaz » sur votre Smartphone

Application, via Google store ou Apple store et sans inscription, qui vous permet de :

- **Visualiser** rapidement le réseau à l'adresse de vos clients
- **Consulter** en un clic le baromètre des énergies.
- **Connaître** avec simplicité le coût d'un raccordement.
- **Trouver** un grand nombre de réponses à vos questions relatives à votre installation (ventilation, diamètre de canalisation en aval du compteur, débit et puissance préconisée, etc.).



CEGIBAT

L'expertise efficacité énergétique de GRDF

Cegibat, le centre d'expertise de GRDF, a pour mission d'informer et d'outiller l'ensemble des professionnels du bâtiment (bureaux d'études, installateurs, architectes, directeurs techniques, responsables de patrimoine, responsables énergie, exploitants...) **et de l'industrie sur la réglementation gaz naturel et l'efficacité énergétique.**

LE SITE INTERNET - www.cegibat.grdf.fr

Le portail d'informations techniques et réglementaires vous informe sur les solutions les plus performantes applicables aux secteurs résidentiel, tertiaire et industriel, sur les réglementations en vigueur et à venir. Le site met également à disposition des documents type tels que les derniers Certificats de Conformité, des outils de calculs pratiques, des retours d'expérience sur des réalisations exemplaires et des dossiers techniques sur des sujets précis.



LA REVUE TRIMESTRIELLE *vecteur GAZ*

LES FICHES PRATIQUES CEGIBAT TÉLÉCHARGEABLES

Elle compte plus d'une trentaine de fiches téléchargeables et imprimables sur l'essentiel des installations gaz pour les pros.

LA HOTLINE CEGIBAT

Une équipe d'experts qui répond à vos questions techniques et réglementaires sur le gaz naturel. Contactez CEGIBAT au **09 69 32 98 88 (appel non surtaxé) du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 17 h.**





4

Organismes et contacts

[Retour sommaire](#)



habitA+ est un acteur majeur dans l'amélioration de la qualité et de la sécurité des installations intérieures de gaz.

Créée en 2007 par les organisations professionnelles : CAPEB-UNA-CPC, SYNASAV et UMGCCP-FFB, habitA+ anime, gère et adapte les dispositifs de qualité professionnelle PG depuis plus de 15 ans.



L'association habitA+ regroupe tous les acteurs de la filière gaz qui sont parties prenantes dans l'amélioration de la qualité des prestations des professionnels intervenant sur les installations intérieures domestiques de gaz. habitA+ organise et anime les structures de pilotage, mises en place au niveau national et régional, afin de déterminer les actions à entreprendre en faveur de l'amélioration continue de la qualité et de la sécurité des installations intérieures de gaz.

L'Association PG Professionnel du Gaz

L'Association PG - Professionnel du Gaz créée par les organisations professionnelles CAPEB-UNA-CPC, SYNASAV et UMGCCP-FFB et le distributeur GRDF a pour objectif de soutenir l'activité des 15 000 entreprises PG par l'apport d'affaires complémentaires, une reconnaissance et une visibilité pour les clients et par le décryptage de l'actualité.



Organisations Professionnelles



Syndicat patronal de l'artisanat et du bâtiment. Reconnue partenaire social, la CAPEB représente toutes les entreprises artisanales du bâtiment devant les instances de concertation et de décision et en particulier devant les pouvoirs publics. Elle propose les mesures qu'elle juge nécessaires et adaptées aux entreprises du secteur.

La CAPEB propose aux entreprises artisanales du bâtiment de l'information, des conseils, des services ainsi que des outils de gestion. Elle assure la promotion des métiers du bâtiment et valorise également les compétences des artisans du bâtiment.



CAPEB

2 RUE BERANGER
75140 PARIS CEDEX 03

Tel - **01 53 60 50 00**
Mail - capeb@capeb.fr

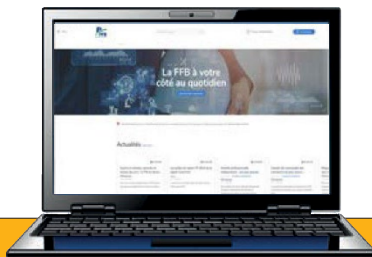
Retrouvez les instances de la CAPEB ici : <https://www.capeb.fr/>

Représentative de l'ensemble du champ professionnel du bâtiment, la Fédération, adhérente au Medef et à la CPME, est **la première organisation professionnelle nationale certifiée ISO 9001 d'Europe.**

Les missions de la FFB s'articulent autour de trois axes majeurs :

- **intervenir auprès des pouvoirs publics** dans la prise de décisions qui ont une incidence sur le marché des entreprises et les conditions d'exercice de la profession ;
- **apporter son expertise** à ses fédérations départementales et régionales et unions et syndicats de métiers dans leur action de défense et d'assistance des entreprises adhérentes,
- **assurer la promotion de l'image** de la profession, de ses métiers et de ses entreprises.

Afin de défendre les intérêts des artisans et entrepreneurs du bâtiment dans les dossiers communautaires, la FFB intervient directement auprès des institutions européennes (Conseil, Parlement et Commission) et s'appuie sur l'influence de la Fédération de l'Industrie Européenne de la Construction (FIEC), partenaire social sectoriel européen.



FFB

Fédération Française du Bâtiment Grand-Paris Ile-de-France

Av. Charles de Gaulle, 78230 Le Port-Marly

Tel - **01 40 55 10 00**

Retrouvez les instances de la FFB ici : <https://www.ffbatiment.fr/>

Organisation professionnelle, depuis 1966, **le Syndicat national de la maintenance et des services en efficacité énergétique (SYNASAV)**, réunit les professionnels de la maintenance de l'ensemble des équipements du logement en matière de chauffage, de climatisation, de ventilation, de traitement de l'air et production d'eau chaude sanitaire (tous types d'énergies, tous types d'habitats).

Il fédère tous les profils de chefs d'entreprise (artisans, dirigeants de tpe/pme, dirigeants de groupes nationaux). Ces entreprises représentent plus de 800 sites, 16 000 salariés, 1 000 recrutements de techniciens par an, 12 millions d'appareils entretenus, 6 millions d'appareils sous contrat, 14 millions d'interventions par an pour 1,5 milliard d'euros de chiffres d'affaires.

Le SYNASAV, c'est la référence métier de la maintenance des équipements du logement en matière de recrutement, de formation et de qualification des intervenants. Il est un acteur à part entière de la « Transition énergétique ». Il agit en faveur de la maîtrise de l'énergie, de la réduction des dépenses de chauffage et de la sécurité des biens et des personnes. L'efficacité énergétique est au cœur de ses préoccupations. Engagé auprès des pouvoirs publics et des consommateurs, le SYNASAV s'implique au quotidien pour promouvoir et défendre une maintenance efficace des appareils de chauffage et lutte contre la précarité énergétique.

Le SYNASAV forme les techniciens de maintenance et délivre les qualifications professionnelles QUALISAV : « Maintenance des PAC » – « Maintenance des Chaudières gaz » – « Maintenance des chaudières fioul » et prochainement « Maintenance des systèmes de ventilation » et « désembouage », l'appellation PROFESSIONNEL DU GAZ (installation et/ou maintenance) et la certification QUALICERT. Avec 14 M d'interventions/an, les experts de la maintenance du SYNASAV sont aux cœurs des défis de la décarbonation et de la sobriété énergétique.



SYNASAV

28 rue de la Pépinière, 75008 Paris

Tel – **02 47 63 02 71**

Retrouvez les instances de la SYNASAV ici :

<https://www.synasav.fr/organigramme.html>

Organismes de contrôles



COPRAUDIT a été créée en 2011 et son siège social se trouve en centre Alsace. **COPRAUDIT dispose d'auditeurs répartis sur l'ensemble du territoire français. Elle assure la commercialisation de certificats de conformité (CC) gaz et la réalisation d'audits d'installations de chauffage et d'inspection d'opérations standardisées d'économie d'énergie. COPRAUDIT intervient partout en France.**

COPRAUDIT est accréditée par le COFRAC depuis sa création, pour ses missions de contrôles des installations gaz et d'inspection d'opérations standardisées d'économie d'énergie dans le cadre du dispositif de délivrance des certificats d'économie d'énergie (CEE). Cette accréditation assure à nos clients la réalisation d'un travail exigeant et qualitatif.



COPRAUDIT

12 rue Montgolfier, 68127 Sainte-Croix-en-Plaine

03 89 71 71 58 — www.copraudit.com



Leader européen de l'inspection, de la certification, des services et de la gestion des sinistres dans les domaines de l'automobile, du transport et de l'industrie, le groupe DEKRA est détenu à 100 % par une association professionnelle, la garantie d'une indépendance par rapport au marché financier.

DEKRA est accrédité par le COFRAC (Comité français d'accréditation) et bénéficie de l'agrément ministériel lui permettant de diffuser et de valider les certificats de conformité pour les professionnels PG et les professionnels.



DEKRA Activité Gaz Certificat de conformité gaz

Centre d'Affaires la Boursidière, rue de la Boursidière
92350 Le Plessis-Robinson
0826 880 550 — conformitegaz@dekra.com
www.dekra-conformite-gaz.fr



QUALIGAZ EVONIA est avant tout votre Association, créée il y a plus de 30 ans par vos organisations professionnelles.

QUALIGAZ EVONIA vous accompagne sur vos installations alimentées en gaz et sur les évolutions liées à la transition énergétique car nous pensons que rendre l'usage de l'énergie plus sûr, mieux maîtrisé et plus performant donne aux hommes les moyens de vivre mieux.

Notre engagement est de mettre notre expertise au service de votre sérénité.

Leader sur le marché de la conformité gaz, nous vous facilitons l'obtention des certificats de conformité, l'accès et le suivi de votre appellation PG. Nous vous accompagnons également dans vos qualifications RGE et vos chantiers valorisés par des CEE. Notre implantation dense de proximité vous permettra d'obtenir un rendez-vous rapide partout en France. Nous vous invitons à rejoindre les 12 000 Professionnels du Gaz qui nous font confiance depuis des années.

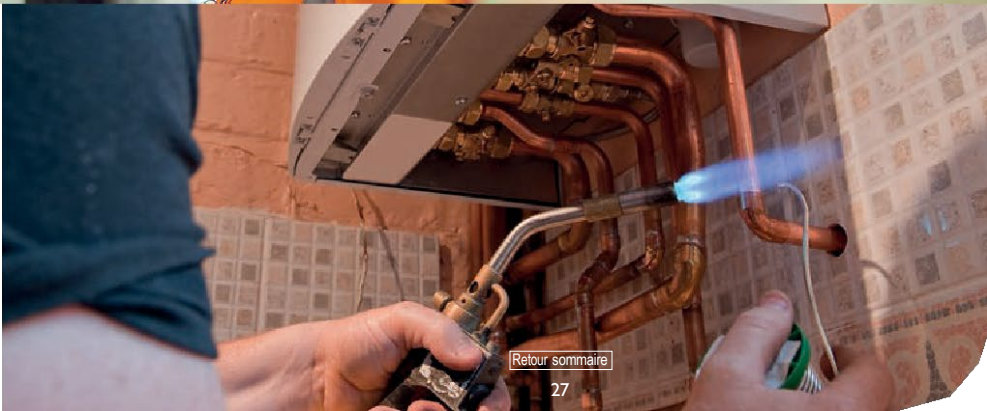


QUALIGAZ EVONIA est accréditée par le COFRAC depuis plus de 30 ans (*Inspection, accréditation n°3-073, portée disponible sur www.cofrac.fr). QUALIGAZ EVONIA est également organisme de formation certifié Qualiopi auprès des professionnels des installations énergétiques.

QUALIGAZ EVONIA

131- 135 avenue Jean Jaurès 93300 AUBERVILLIERS

0 826 62 86 28 — www.qualigaz-evonia.com



[Retour sommaire](#)



En partenariat avec

